

CNRS
INSERM

- Aux SECRETAIRES DE SECTIONS
- Aux SECRETAIRES REGIONAUX
- Aux MEMBRES DE LA CE
- Aux ELUS DU COMITÉS NATIONAL
- Aux ELUS DES C.A.P.

SNTRS

FAX N° 69 07 50 05



informations

**Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.**

édité par nos soins

25, RUE DES CHEVREUSE 91400 ORSAY. Tél. 69.07.60.13
C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : Jean OMNES

NUMERO 1

22/1/1987

7,00 Frs

Un appel aux chercheurs à diffuser, des débats à organiser.

La Commission Exécutive du SNTRS-CGT a décidé de lancer un appel aux chercheurs. Vous trouverez cet appel ci-joint.

Ce document ne doit pas être considéré comme un tract habituel.

Il doit permettre de prendre contact avec les chercheurs, à engager le débat avec eux sur la question de la syndicalisation et sur les actions à mener ensemble.

Cela suppose donc d'organiser sa diffusion auprès du plus grand nombre de chercheurs possible et de créer les conditions du débat direct avec eux.

Nous vous appelons, à partir de cette diffusion, à organiser des rencontres entre les militants et adhérents du syndicat et les chercheurs. Ces rencontres doivent être l'occasion de débattre de toutes les questions sans exclusive.

Le Bureau National

SNTRS-CGT

Chercheurs, doctorants, post-doc, votre place est au SNTRS-CGT.

Pourquoi à la CGT ?

La CGT est la première organisation syndicale du pays, autant dans le secteur privé que dans la Fonction Publique, quoi qu'en dise le gouvernement après les élections du 12 décembre 96 dans l'Éducation nationale. Depuis un siècle, elle organise la défense des intérêts professionnels, moraux et matériels des salariés, quels que soient leurs secteurs et leurs niveaux de qualification. La CGT revendique sa filiation avec la Charte d'Amiens, laquelle a posé les principes essentiels à la pérennité d'un syndicalisme efficace : l'indépendance envers les employeurs, les gouvernements et les partis politiques, mais aussi la démocratie.

Être confédérés ou autonomes ?

À la CGT se retrouvent, par exemple, les chercheurs du secteur privé industriel, ceux du secteur public et ceux des EPST. Le débat autour des enjeux scientifiques doit se mener entre toutes les catégories de travailleurs de tous secteurs, public et privé. Il ne doit pas être l'apanage de quelques mandarins ou de quelques ténors politiques. Confédération, la CGT est un lieu tout indiqué pour mener ce débat.

Interprofessionnelle et inter catégorielle, la CGT développe les opportunités revendicatives et, bien sûr, elle met en exergue ce qui est commun à l'ensemble des salariés : par exemple, elle met en avant le retrait du plan Juppé qui vise à liquider la Sécurité sociale, elle s'oppose à la mise en place des fonds de pension par capitalisation qui vise au remplacement des retraites par répartition (principe de solidarité entre les générations) au seul bénéfice de la spéculation.

Le confédéralisme n'est pas un bloc monolithique —ceux qui le disent vous trompent—, il encourage, si on en est conscient, la propension à rechercher l'intérêt commun à tous les secteurs de salariés du pays. Alors, à l'instar de nos camarades d'autres EPST, les personnels de l'enseignement et de la recherche ne peuvent rester davantage isolés, coupés de leurs voisins en activité par le travail.

L'isolement, le repli sur soi entre des clones catégoriels, le corporatisme, affaiblissent la capacité de résistance de tous les salariés. D'autant que l'on assiste à la multiplication de "syndicats" autonomes —non confédérés—, en particulier dans le secteur public et d'État.

Pourtant, la mobilisation de novembre-décembre 95, ainsi que la lutte récente des chauffeurs routiers, ont placé au premier plan l'importance et l'efficacité des organisations syndicales confédérées indépendantes.

Le SNTRS-CGT n'entend pas tout uniformiser sous sa coupe, loin s'en faut. Par contre, il a la volonté de rassembler toutes les catégories fraternellement, pour la défense des acquis conquis collectivement, et, chaque fois que nécessaire, faire intervenir chacune des catégories selon sa propre expression, et sur ses revendications propres.

Le métier de Chercheur : un métier original.

Les "chercheurs en formation" —que sont les doctorants— se destinant à la recherche et les chercheurs en poste font un travail particulier, directement lié à l'accroissement des connaissances, à la maîtrise de la nature. Une

évolution récente et rapide fait que toute nouvelle connaissance qui ne donne pas lieu à un profit financier immédiat n'est pas jugée intéressante par ceux qui décident la politique de recherche des États. Alors que la situation nécessite à l'inverse plus de recherche, on assiste à un recul évident de civilisation : guerres, famines, illétrisme croissant, retour dans nos pays dits "riches" de maladies que l'on croyait disparues, pays entiers menacés d'être rayés de la carte, en Afrique par exemple, etc.

Certes, l'organisation syndicale en tant que telle n'a pas à définir une politique scientifique. La défense des intérêts professionnels, matériels et moraux des travailleurs de la recherche est la prérogative première du syndicat. Pour autant, il est évident que ces intérêts propres sont liés à l'état de la recherche. En conséquence, le syndicat les met en cohérence avec le rôle qui devrait être celui de la science. Pour le SNTRS-CGT, la science doit être au service des hommes, de leurs intérêts et besoins généraux. Ce n'est pas le cas aujourd'hui où elle est de plus en plus asservie à des intérêts privés. C'est pourquoi le SNTRS-CGT s'adresse aujourd'hui en particulier aux chercheurs, aux doctorants (en formation) ou post-doc, qui souhaitent exercer le métier de chercheur dans les conditions les meilleures possibles.

Un métier gravement menacé !

La plupart des grandes entreprises privées diminuent les activités de leurs centres de recherche. Les EPST subissent de plein fouet les suppressions de postes et une modification de fond en comble de leur mode de financement comme de leur fonctionnement. La possibilité d'être chercheur titulaire à temps plein est une rareté -enviée- à l'échelle mondiale. Cette possibilité est de moins en moins ouverte. Le directeur général du CNRS, M. Aubert, a écrit aux directeurs d'unités pour qu'ils poussent hors des laboratoires leurs propres chercheurs et ITA afin de "renouveler" le potentiel humain. Or, l'emploi statutaire régresse : 1027 postes supprimés en trois ans pour le seul CNRS et 104 postes pour les autres EPST en 1997. La campagne 1997 chercheurs et ITA dépend pour plus d'un tiers de ressources incertaines (retraites anticipées, détachements). En fait, il s'agit de transférer vers l'enseignement supérieur de nombreux chercheurs et ingénieurs, quitte à dépouiller les laboratoires et équipes, et à ponctionner les crédits de fonctionnement pour "boucler" l'année si les départs ne s'avèrent pas être assez conséquents. Il s'agit bel et bien d'une accélération considérable du processus de destruction de la recherche publique.

Autre originalité menacée : l'évaluation des travaux de recherche et la gestion des carrières des chercheurs est faite par leurs pairs dans les sections du Comité national. Cette disposition est elle aussi menacée par la volonté de la direction du CNRS de la faire passer sous la coupe de Direction des Ressources Humaines.

Le SNTRS-CGT dénonce la volonté de la direction du CNRS de mettre en place l'entretien approfondi pour les Chercheurs (EAC), comme il s'oppose à celle de l'entretien annuel d'activité (EAA) des ITA, car ces dispositions - non statutaires - reposent sur un rapport individuel, hiérarchique, destructeur des droits, mettant en cause les prérogatives des sections du Comité national et des CAP.

La recherche fondamentale en question

Il y a une dérive mortelle pour la recherche fondamentale : le financement sur contrats ou par appel d'offres en lieu et place du financement dit récurrent des équipes, libres de travailler sur les axes de recherche qu'elles choisissent sur critères scientifiques, évaluées par le Comité national qui donne un avis scientifique. L'exemple de la recherche agronomique canadienne est éclairant de cette politique : l'équivalent canadien de l'INRA, "Agriculture Canada", a vu sa subvention diminuer de 40% en 1995. Simultanément, a été mis en place

le système suivant : si un laboratoire peut justifier d'un contrat avec une entreprise, Agriculture Canada lui verse la même somme, sans vérification autre que juridique. La recherche scientifique n'a plus de sens quand un laboratoire doit trouver des contrats avec les entreprises pour pouvoir bénéficier d'un financement équivalent de l'État.

Les décisions du Conseil interministériel du 3/10/96 (les 7 programmes prioritaires imposés aux EPST, le redéploiement du personnel...) constituent une menace immédiate pour les organismes et les personnels chercheurs, ITA, statutaires et non statutaires, qui y travaillent.

Comment se défendre ?

Le SNTRS-CGT syndique ITA et chercheurs. Il syndique les chercheurs, ceux qui ont un statut et ceux qui n'en n'ont pas, doctorants et post-doc. Il part de la réalité du travail en équipe qui caractérise la plus grande partie de la recherche. Il part de la solidarité qui s'est forgée au fil des luttes entre les ITA et les chercheurs pour la préservation des organismes publics de recherche, pour la relance de l'emploi en leur sein, pour la défense de la recherche. Le SNTRS-CGT est organisé de façon à prendre en compte les revendications de chaque catégorie. Il a mis en place un *secteur chercheurs* pour élaborer les revendications particulières.

Les travailleurs de la recherche ont besoin de syndicats qui défendent jusqu'au bout les revendications. Dans le cas du LPC (voir page 4), vous devez savoir qu'au moment du vote du Conseil scientifique du 19 décembre 1996, seuls deux élus (l' élu SNTRS et un élu ITA SGEN) ont voté contre sa mise en restructuration. Le SNTRS-CGT a un fonctionnement démocratique à l'intérieur comme à l'extérieur. Il a pour règle le respect du mandat donné.

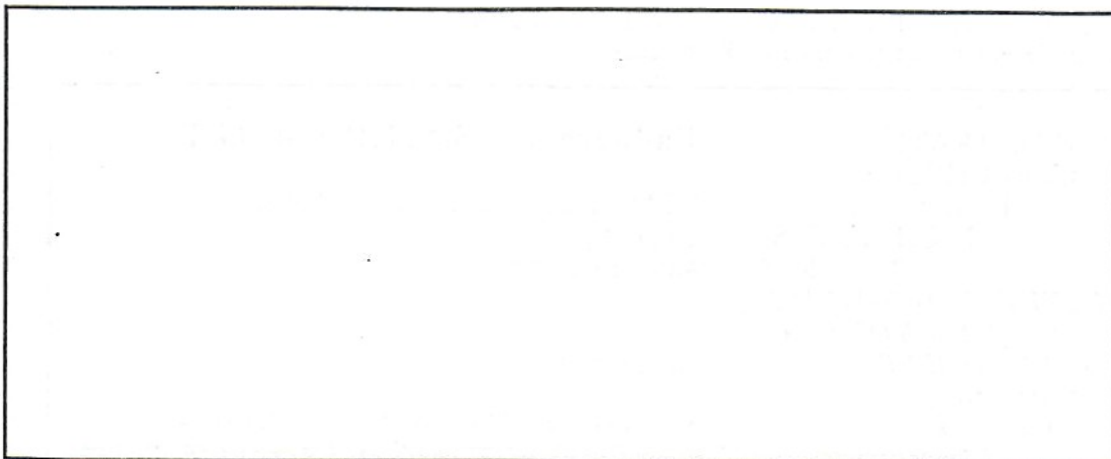
Enfin, le SNTRS-CGT est rattaché à la fédération de l'enseignement, de la recherche et de la culture de la CGT : la FERC, au sein de laquelle il travaille avec les syndicats d'autres organismes de recherche comme l'INRA, avec les syndicats de l'enseignement supérieur, des CROUS, etc.

Un syndicat pour les revendications.

Venez débattre avec l'ensemble des adhérents de toutes les catégories dans les sections du SNTRS-CGT. Quelle analyse faire de la situation, quelles revendications mettre en avant, quelles actions engager pour les faire aboutir : telles sont, entre autres, les questions que nous voulons débattre avec vous.

Le SNTRS-CGT

Orsay, le 22 janvier 1997



Des revendications à défendre :

Devant la politique de régression qui déploie ses ravages chaque jour un peu plus, le SNTRS-CGT propose aux doctorants, post-doc et chercheurs de s'organiser avec les ITA :

- pour la défense de la recherche fondamentale de long terme, et donc pour la défense des grands instruments et pour la liberté de recherche,
- pour le maintien du statut de chercheur titulaire à temps plein et son bénéfice à tous les chercheurs des EPST,
- pour un financement récurrent de haut niveau par le budget de l'État pour la recherche fondamentale,
- pour la création de milliers d'emplois chercheurs et ITA de tous niveaux, de façon à répondre aux besoins des équipes, à anticiper les nombreux départs à la retraite des prochaines années, de façon à embaucher les titulaires de la thèse qui se destinent à la recherche et à l'enseignement supérieur,
- pour que les doctorants obtiennent un statut de salarié et voient leur encadrement amélioré,

- pour l'augmentation générale des salaires, le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1982, la prime de recherche à 16% pour tous,
- pour de vraies possibilités de carrière.

Ceci passe par :

- l'annulation de toutes les mesures de restructuration-démantèlement en cours ou prévues au CNRS;
- mettre fin à l'orientation autoritaire des recherches et à l'accroissement de la proportion du financement sur programmes décrétés prioritaires ; mettre fin au processus de contractualisation,
- l'annulation des mesures du Conseil interministériel du 3 octobre 1996, l'annulation des gels et suppressions de postes, la restitution des crédits annulés,
- la restauration du rôle des instances scientifiques des EPST : Comité national, Conseil scientifique, Commissions scientifiques spécialisées, commissions d'évaluation ...

Menace sur les grands instruments de recherche

Au nom de la rigueur budgétaire, de la lutte contre les déficits publics, etc., on assiste à une remise en cause mondiale des investissements scientifiques dans les grands instruments : le CERN (Centre Européen de Recherches Nucléaires) voit ses crédits baisser de 7,5 % en 1997, de 8,5 % par an de 1998 à 2000, de 9,3 % par an ensuite. Dans ces conditions, on peut dire que la construction du LHC (Large Hadron Collider) va se faire sur les décombres de cette institution de recherche fondamentale prestigieuse. Le directeur du CERN annonce, tout en la regrettant, la fermeture des instruments LEP et LEAR. De plus, les salaires vont diminuer ; la grille de salaires va être remise en cause.

En Allemagne, le gouvernement fédéral impose des suppressions d'emplois au "Max Planck". En conséquence, la direction décide de fermer quatre laboratoires.

En Angleterre, le gouvernement veut privatiser l'ensemble des observatoires : ceux des Canaries, de Hawaii, l'observatoire d'Édimbourg et celui de Greenwich ! Face aux "difficultés", il a dû renoncer pour l'instant.

En France, la physique des particules est particulièrement menacée : deux "gros" laboratoires, le LPC (Laboratoire de Physique Corpusculaire du Collège de France) et le Centre de Recherches

Nucléaires de Strasbourg ont été mis en restructuration, c'est-à-dire promis au démantèlement. Le LURE (laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique) est menacé de fermeture en 2001 au nom de la construction d'un nouveau synchrotron "SOLEIL", qui, elle, reste hypothétique. De même, l'accélérateur "SATURNE" (laboratoire national CEA-CNRS) doit fermer à la fin 1997 au nom du projet "ELFE", dont la naissance est de moins en moins probable.

En fait, la plupart des disciplines sont "dans le collimateur" : depuis des années, au CNRS on assiste à une politique systématique de liquidation des laboratoires propres et, en particulier, des sites "historiques" comme ceux de Meudon-Bellevue et Vitry-Thiais. Dans le département SHS du CNRS, des équipes sont menacées de démantèlement à court terme (comme en philosophie politique économique et sociale l'URA 1394 ou le centre de recherches et de documentation Hegel et Marx de Poitiers). En sciences de la vie (SDV), les restructurations font rage. La contractualisation vise à corseter les unités du CNRS implantées dans les universités et complète ces restructurations. Dix pages ne suffiraient pas à énumérer les éléments de cette entreprise de démolition !

ADMINISTRATIFS
CHERCHEURS
INGENIEURS
TECHNICIENS
THESARDS
**RESTEZ VOUS-MEMES,
SYNDIQUEZ-VOUS A
UN SYNDICAT**
*Intercatégoriel
Indépendant
Démocratique
Unitaire*

J'adhère au S.N.T.R.S.-C.G.T.

NOM : Prénom :
Corps et grade :
Adresse du labo :

Téléphone :

A retourner au SNTRS-CGT, 25 rue de Chevreuse
91400 ORSAY tél: 01 69 07 60 13, Fax : 01 69 07 50 05
ou à remettre à un militant connu de vous.